



Marche mondiale
des femmes
2000

En Marche...

Numéro 8 - 13 mars 2000

La Marche mondiale des femmes en l'an 2000 est lancée ! Cette journée du 8 mars a été l'occasion de ressentir une fois de plus cette solidarité internationale exceptionnelle qui caractérise ce projet unique à tous égards. Comme à plusieurs endroits à travers le monde, plusieurs régions, villes et villages du Québec ont lancé la Marche à leur façon. Et nous avons oui dire que partout la participation aux activités a dépassé de beaucoup toutes les attentes. Comme quoi le raz-de-marée de mobilisation anticipé semble bien amorcé !

À TOUTES LES MEMBRES DE LA COALITION NATIONALE

Nous vous annonçons la tenue d'une prochaine rencontre de la Coalition nationale des femmes contre la violence et la pauvreté. Cette rencontre aura lieu le **vendredi 5 mai 2000 et non pas au mois d'avril**. Inscrivez-le tout de suite à votre agenda. Une proposition d'ordre du jour vous parviendra sous peu.

SÉCURITÉ

« Y avez-vous pensé ? »... Aux voies ferrées, aux autorisations, aux entorses, à l'évacuation d'urgence, etc. Comme vous vous en doutez, il faudra assurer la sécurité de toute personne participant aux activités du 4 juin et d'octobre 2000. Qu'il s'agisse d'un rassemblement ou d'une marche d'une durée d'une heure, la sécurité est une préoccupation qui doit toujours être présente à votre esprit. Si la question vous tient à cœur et que vous aimeriez vous impliquer au sein d'un comité sécurité par chez-vous, communiquez sans plus tarder avec la coordonnatrice de votre CROM. Nous avons besoin de vous !

APPEL D'OFFRE

Juste un petit rappel que le *formulaire d'appel d'offres* pour des activités d'éducation populaire pour le rassemblement du 14 octobre est prêt. Si vous ne l'avez pas déjà, communiquez avec Julie Raby à mobilisation@ffq.qc.ca ou au (514) 876-0166, # 246.

AU CANADA

Nos consœurs des autres provinces ont organisé des activités de lancement de la Marche à travers tout le pays à l'occasion du 8 mars. Des kiosques, des déjeuners et soupers communautaires, des conférences de presse, de la danse et musique, des rassemblements, des expositions, etc. ont souligné cette journée spéciale dans plus de 38 villes ! Bravo pour ce coup d'envoi d'envergure à *Lethbridge, Hinton, Quesnel, Kamloops, Winnipeg, Gander, Labrador City West, Moncton, Annapolis Valley, Guelph, Sackville, Timmins, Charlottetown, etc.*

**Jour pour jour : à 7 mois des
rassemblements régionaux
du 13 octobre 2000 !**

ÉLIMINATION DU RACISME

Le 21 mars est la *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale*. À cette occasion, une semaine d'actions contre le racisme aura lieu du 20 au 26 mars. Profitons-en pour faire connaître les revendications qui visent l'élimination de la discrimination et la promotion des droits et intérêts des diverses communautés culturelles. Renseignements : (514) 873-4255 ou 1-800-465-4255 ou via le www.corelint.org.

SITE INTERNET

Ça y est ! Le volet québécois de la Marche mondiale des femmes est en ligne ! Vous pouvez aller visiter notre site à l'adresse habituelle et vous y trouverez toutes sortes d'informations. Vous pouvez même y signer une carte d'appui électronique. Le volet international a aussi du nouveau et vous y trouverez des adresses de sites de la Marche de d'autres pays. Génial ! Allez y faire un tour et parlez-en à vos ami-e-s. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

17 OCTOBRE 2000

Dans le même esprit que ce qui a été dit dans le dernier numéro, nous demandons votre collaboration sur le point suivant. Le volet international de la Marche mondiale est responsable de l'organisation logistique du rassemblement mondial à New York.

Puisque cet événement se veut d'abord et avant tout une manifestation de notre rapport de force mondial, des efforts considérables seront faits pour assurer une représentation équitable des femmes de diverses régions du monde.

Un défi de taille sera donc de loger à prix abordables toutes ces femmes venant d'ailleurs. Nous sommes bien sûr conscientes que certaines d'entre vous ont l'intention de participer à cet événement.

Néanmoins, nous faisons appel à votre compréhension en vous demandant de ne pas réserver *en bloc* auprès des lieux d'hébergement à prix modiques à New York, genre *YWCA*, etc. Merci et plus de détails sur les gestes locaux dans le prochain numéro.

LA CARTE D'APPUI

Comme vous le savez, la campagne de signature des cartes d'appui est commencée. Déjà, nous avons reçu près d'un millier de signatures. Une équipe de bénévoles s'affaire à comptabiliser ces signatures. Afin de vous transmettre le nombre de signatures recueillies dans chacune des régions, nous aimerions pouvoir en identifier la provenance.

Pour ce faire, il est important que chaque signataire inscrive son adresse complète incluant son **code postal**. Donc, si vous décidez de faire un « fac similé » de la carte d'appui ou de la pétition, n'oubliez pas de prévoir un espace pour l'inscription du code postal.

Ce bulletin est produit par :
Fédération des femmes du Québec
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél. : (514) 876-0166, Téléc. : 876-0162
Site Internet : www.ffq.qc.ca

VERBATIM

Si vous présenter la vidéo « 2000 bonnes raisons de marcher » dans le cadre de vos activités et que vous aimeriez avoir le verbatim (le texte du film), il est maintenant disponible. Communiquez avec Hélène au 876-0166, poste 233. Un gros merci au CROM du Saguenay pour ce travail de minutie et de patience.

ÉDUCATION POPULAIRE

Le *Cahier de sensibilisation...* et le *Guide d'animation en anglais* sont prêts. Pour informations, (514) 876-0166, # 237.

APPEL À L'ACTION

Nous avons mentionné à plusieurs reprises que le bulletin *En Marche* pouvait être utilisé afin d'appeler à l'action quand il s'agit d'événements ayant un lien avec une revendication de la Marche. En ce sens, nous avons aujourd'hui deux actions à vous proposer.

UN BUDGET QUI OUBLIE LES PAUVRES... ENCORE UNE FOIS !

Hier Bernard Landry a présenté le budget du gouvernement du Québec. On y trouvait des bonnes nouvelles pour les contribuables à revenus moyens et élevés, les entreprises et le milieu de l'éducation.

Les personnes les plus pauvres, dont une majorité de femmes, pour leur part n'ont obtenu aucune augmentation des prestations de l'aide sociale leur permettant un niveau de vie tout juste décent.

Le gouvernement a refusé d'abolir immédiatement la totalité de la coupure pour partage du logement. Il n'a accordé aucun montant pour le logement social, aucune baisse de la franchise payée par les pauvres pour l'assurance-médicaments.

Visiblement, la lutte à la pauvreté n'est pas une priorité pour le gouvernement. Nous vous proposons d'écrire à votre député-e et aux journaux locaux, régionaux et nationaux affirmant la nécessité d'éliminer la pauvreté au Québec. Il faut que le gouvernement nous entende... **POUR QUE ÇA CHANGE !**

LA SEULE MAISON POUR FEMMES SOURDES AU QUÉBEC MENACÉE DE FERMETURE

L'accès aux ressources pour les femmes victimes de violence est menacé faute de financement. La Maison des femmes sourdes de Montréal, qui offre des services spécifiques aux femmes sourdes victimes de violence conjugale, devra probablement fermer ses portes le 1er avril prochain. **LA SITUATION EST URGENTE !**

Nous vous invitons à signer et à faire parvenir par télécopieur la lettre ci-jointe à Madame Pauline Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux. La Maison des femmes sourdes nous demande de l'envoyer idéalement jeudi, le 16 mars. S'il vous est absolument impossible de l'envoyer le 16, n'hésitez pas à l'envoyer dans les jours qui suivent.

Jeudi, le 16 mars 2000

Madame Pauline Marois
Ministre de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Ste-Foy, 15^e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1

Objet : La Maison des femmes sourdes de Montréal . un service indispensable

Madame la Ministre,

C'est avec empressement que nous nous adressons à vous aujourd'hui au sujet de la Maison des femmes sourdes de Montréal. Nous tenons à souligner que si, à partir du 1^{er} avril 2000, la MFSM ne reçoit pas le financement nécessaire nous perdrons un service essentiel, duquel nous avons besoin afin de mieux desservir les femmes sourdes.

Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes au Québec, nous demandons un accès à des ressources adaptées pour les femmes victimes de violence et ce, en tout temps. La prise en charge gouvernementale d'un financement stable et récurrent de la MFSM, un exemple concret de cette demande, est primordiale afin de maintenir les services pour lesquels la MFSM est mandatée. Sans une intervention immédiate du Ministère de la Santé et des Services sociaux, la MFSM devra fermer ses portes le 1^{er} avril 2000.

La MFSM est le seul organisme apte à développer des moyens novateurs d'intervention en matière de violence conjugale qui rejoignent la réalité des femmes sourdes. Ce travail répond aux besoins immenses de la population sourde.

La MFSM est un guichet unique auquel les femmes sourdes ont accès 24 heures, 7 jours par semaine. Cet organisme est le seul à pouvoir assurer aux femmes sourdes les services dont elles ont besoin surtout en situation d'urgence !

Actuellement, la MFSM se retrouve dans une impasse face à l'éventualité de ne pouvoir aider de façon adéquate la population sourde. Nous tenons à souligner, qu'ensemble, à travers la Marche mondiale des femmes, nous oeuvrons pour que toutes les communautés de femmes aient droit à des services adéquats. Nous ne pouvons tolérer que la Maison des femmes sourdes de Montréal se retrouve en dépit de tous ces efforts, à devoir fermer ses portes !

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.